

Quelles solutions pour limiter notre dépendance au gaz russe dans le bâtiment ? Les propositions de la filière du chauffage à eau chaude.

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili annonçait mercredi 16 mars une hausse de 1000 euros de l'aide MaPrimeRénov' pour l'installation d'un équipement à énergie renouvelable ou hybride, et la suppression de l'aide pour l'installation de chaudières gaz – à compter du 15 avril, date depuis repoussée au 31 décembre 2022. Au-delà des effets d'annonces, quels réels impacts auront ces mesures sur la consommation d'énergie et sur les ménages ? Énergies & Avenir, l'association qui regroupe la filière des professionnels du chauffage à eau chaude alerte les pouvoirs publics sur les conséquences de ces mesures et présente ses propositions pour des solutions simples, immédiatement efficaces tant pour le pouvoir d'achat que pour l'indépendance énergétique.

Favoriser le recours à tous les systèmes à eau chaude pour garantir un mix énergétique diversifié

Énergies & Avenir salue l'augmentation de 1000 euros de l'aide MaPrimeRénov' pour l'installation d'un équipement à énergie renouvelable ou hybride. *« Cette aide bonus va dans le bon sens. Les systèmes de chauffage à eau chaude étant adaptables à toutes énergies, fossiles comme renouvelables, ce sont de véritables catalyseurs de la transition énergétique. Ces systèmes contribuent déjà et peuvent contribuer encore plus à l'équilibre d'un mix énergétique diversifié et à son verdissement tout en assurant en peu de temps un maximum d'économies d'énergie et un minimum d'émissions de CO₂ »* explique **Philippe Méon**, président de l'association.

L'association demande donc que l'aide concerne tous les équipements de la chaleur renouvelable, y compris le solaire thermique et l'ensemble des équipements hybrides.

« L'installation d'équipements hybrides représente une solution idéale. Ces équipements ont aussi intéressants que la pompe à chaleur électrique en termes de décarbonation, mais à l'inverse des solutions 100% électriques, dont la performance se dégrade en hiver, ils contribuent à réduire la pointe électrique hivernale et donc évite à la collectivité les surcoûts importants et la fourniture d'une électricité moins décarbonée associés à cette pointe » déclare **Philippe Méon**. Énergies & Avenir souligne que ces solutions étant innovantes et récentes, il est indispensable de les soutenir pour accélérer leur développement et donner aux ménages un accès et un choix facilités, permettant de répondre aux différents besoins et spécificités (climat, géographie, type d'habitat, etc.). Il convient donc de les intégrer dans les dispositifs de soutien financier comme c'est le cas avec l'aide bonus annoncée par la ministre de la Transition écologique. **Ces solutions doivent aussi faire partie des préconisations de travaux qui seront formulées par les Accompagnateurs Rénov' issus de la loi Climat et résilience.**

Conserver le soutien aux chaudières à très haute performance énergétique

Lors des annonces du 16 mars, Énergies & Avenir s'est inquiété de l'arrêt brutal de MaPrimeRénov' pour les chaudières gaz. Une première date annoncée au 15 avril a depuis, heureusement, été repoussée au 31 décembre 2022 ce qui permet au moins aux professionnels de prendre en compte ce changement et de l'expliquer à leurs clients. **Tout en approuvant ce report, l'association tient à alerter les pouvoirs publics sur le fait qu'un tel arrêt laisse plus de 3 millions de ménages sans solution d'ici quelques mois.** En effet, dans l'habitat collectif existant, il n'y a pas de solution industrielle pour remplacer les chaudières existantes. Il n'est par exemple pas possible d'installer une pompe à chaleur par appartement car il n'y a pas d'espace pour stocker chaque unité extérieure.

L'association n'est pas convaincue par le bien-fondé et l'efficacité de cette mesure, et appelle le gouvernement à annuler sa décision.

« Nous ne pensons pas que l'arrêt des subventions pour les chaudières gaz permettent de résoudre le problème de la dépendance au gaz russe, qui représente 20% de notre consommation de gaz. Le problème n'est pas l'énergie utilisée mais la performance de l'équipement. Or, une chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE) a des rendements supérieurs ou égaux à 92%. Ainsi, comme le montrent nos études, un changement de chaudière par un équipement dernier cri permet jusqu'à 40% d'économies d'énergie. Au contraire, nous encourageons le gouvernement à continuer à soutenir leur remplacement, pour permettre de diminuer nos consommations énergétiques, et in fine notre dépendance au gaz russe. » plaide **Philippe Méon**. En résumé, les équipements existent, permettent des économies d'énergie considérables, leur pose est possible quasiment partout et ils sont associables aux énergies renouvelables, ce qui va dans le sens du développement des raccordements aux biogaz récemment annoncé par Madame la ministre.

L'association rappelle que la chaudière THPE est également la solution la plus économique avec le reste à charge le moins élevé, alors que celui pour une pompe à chaleur, même en combinant MaPrimeRénov' et Certificats d'Économies d'Énergie, avoisine les 4 000€ minimum. **De plus, la performance de la nouvelle chaudière permet de limiter les effets de la hausse du prix de l'énergie**, et donc l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages. *« La chaudière très haute performance énergétique représente la solution la plus simple, immédiatement disponible et efficace, tant pour le pouvoir d'achat des ménages que pour l'indépendance énergétique. »* conclut **Philippe Méon**.

Le récapitulatif des propositions de l'association :

- Intégrer tous les équipements de la chaleur renouvelable dans l'aide bonus annoncée le 16 mars dernier, y compris le solaire thermique et l'ensemble des équipements hybrides ;
- Intégrer les équipements hybrides dans toutes les aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov', CEE), au même niveau que les solutions décarbonées ;
- Intégrer les équipements hybrides dans les préconisations de travaux des Accompagnateurs Rénov'.
- Conserver l'aide MaPrimeRénov' pour le remplacement d'un équipement de chauffage par une chaudière à très haute performance énergétique fonctionnant au gaz ;
- Rendre tous les ménages éligibles à MaPrimeRénov' pour le remplacement d'un équipement de chauffage par une chaudière à très haute performance énergétique fonctionnant au gaz – actuellement seuls les ménages modestes et très modestes y ont accès.

CONTACT PRESSE

Tania Chemtob • tania.chemtob@bcw-global.com • 01 56 03 14 20

A propos d'Énergies & Avenir : l'association des professionnels engagés pour le développement du chauffage durable :

L'association Énergies & Avenir, créée en 1991, a pour mission de proposer et de promouvoir, de concert avec l'ensemble des parties prenantes, des solutions techniques permettant de relever les défis énergétiques et environnementaux de demain et d'engager concrètement la mise en œuvre de la transition énergétique en France. Elle regroupe l'ensemble des professions de la filière du chauffage à eau chaude - fournisseurs d'énergies, organisations professionnelles du bâtiment, de l'exploitation maintenance et entretien, fabricants et distributeurs d'équipement - tous convaincus de la nécessité du développement du chauffage durable.

Énergies & Avenir est aujourd'hui identifiée comme un interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics, reconnue pour sa grande expertise technique dans le domaine de la thermique des bâtiments et par la force de ses propositions en faveur de solutions innovantes.

La filière chauffage à eau chaude représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros et 300 000 emplois en France. Il s'agit d'un gisement d'emplois de proximité et non délocalisables.